

Manifeste « Pour un Réveil Écologique »

Les réponses du Groupe Thales au Collectif d'étudiants

1. Quelles utilité et finalités des activités menées ?

- a. Pouvez-vous nous décrire en quelques lignes l'utilité de votre entreprise pour la société dans son ensemble ? Cette utilité fait-elle l'objet d'un questionnement au niveau stratégique au vu de l'urgence écologique actuelle ? Citez quelques exemples concrets.

Notre mission :

Thales conçoit, développe et fournit des équipements, systèmes et services dans les domaines de l'Aéronautique, du Spatial, des Transports, de l'Identité et de la Sécurité numérique, de la Défense et Sécurité. Le Groupe développe des solutions de plus en plus durables pour aider ses clients à maîtriser des environnements de plus en plus complexes, et à prendre des décisions rapides et efficaces à chaque moment décisif.

Notre raison d'être : construire ensemble un avenir de confiance

Nous sommes convaincus que la confiance est essentielle au développement de nos sociétés. Confiance dans nos institutions, confiance dans nos infrastructures, confiance dans nos technologies, confiance les uns envers les autres. C'est pourquoi, chez Thales, nous nous efforçons de transformer les technologies les plus innovantes en solutions à la fois créatives et résilientes, au service de l'humain et durables. Ceci, afin que nos clients affrontent les défis d'un monde incertain avec sérénité et explorent ces nouvelles frontières avec optimisme.

Parmi les défis mondiaux prioritaires, la transition énergétique et l'urgence climatique figurent, pour Thales, au premier rang de ses préoccupations : l'enjeu est clairement de favoriser une transition énergétique durable et économiquement soutenable (cf [Rapport Intégré 2019](#)).

A titre d'exemples :

- Thales s'engage à ce que 100% de ses nouveaux produits soient éco-conçus d'ici 2023.
- Thales travaille, d'ores et déjà, au développement de technologies numériques frugales, consommant moins de données et d'énergie grâce au développement de solutions matérielles et logicielles spécifiques.
- Autre exemple d'actualité, Thales développe un nouveau système de gestion de plan de vol, flight management system (FMS), qui va optimiser les trajectoires des avions en les

connectant et collaborant en temps réel avec les systèmes de gestion de trafic aérien. Cela va permettre de réduire l'empreinte carbone des avions et hélicoptères de 10% dès 2023.

- Enfin, Thales est un acteur majeur dans l'observation de la Terre, la compréhension du changement climatique et la surveillance de l'environnement, en étant impliqué depuis 1974 dans la mise en œuvre de satellites et d'instruments optiques et radar de très haute performance pour la surveillance et la compréhension de l'environnement et du changement climatique.
- L'ensemble de ces actions, et bien d'autres, sont en ligne avec la stratégie bas-carbone de Thales mise en place en novembre 2019 et en ligne avec la trajectoire 2°C de l'accord de Paris.

2. Quels impacts sur le climat, la biodiversité et les ressources naturelles ?

- a. Avez-vous mis en place une comptabilité carbone permettant une analyse détaillée de l'impact de vos activités sur le climat ? Connaissez-vous les émissions de gaz à effet de serre - pas uniquement le CO₂ - sur l'ensemble de la chaîne de valeur (incluant l'utilisation et la fin de vie) dont vous dépendez, discriminées par lignes de produits ou services ? Est-ce que ces résultats sont exploités dans les processus opérationnels de l'entreprise ? Citez quelques exemples concrets.

Depuis plus de 10 ans Thales est engagé dans le suivi et la publication des émissions de GES (gaz à effet de serre), à travers ses publications annuelles, mais également auprès du Carbon Disclosure Project. La note de Thales au questionnaire « Changement climatique » est de B pour l'année 2018, et se maintient parmi les plus performantes de son secteur dans la lutte contre le changement climatique.

En 2015, dès la COP 21, le Groupe s'est engagé à définir sa nouvelle stratégie bas carbone en se fixant des objectifs alignés avec la trajectoire 2°C de l'Accord de Paris. Il a, ainsi, construit une feuille de route et des plans d'actions permettant à la fois d'atteindre ces objectifs, ceci tout en soutenant une croissance responsable et durable, mais aussi d'évaluer la quantité des émissions de GES évitées.

1/Efficacité énergétique des opérations

Depuis plusieurs années, Thales met en place des actions pour réduire sa consommation d'énergie et l'utilisation de substances, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la pression sur la ressource, associées à ses activités. Ces efforts ont permis, entre 2015 et 2018, une stabilisation des consommations d'énergie (+ 0,5 %) malgré les hausses de production, avec une baisse de l'intensité énergétique du Groupe de 11,2 % (consommation d'énergie/CA). Par ailleurs, l'intensité carbone du Groupe a également été réduite de 12% entre 2015 et 2018 (émissions de CO₂ liées à l'énergie/CA) et de 2,9% entre 2018 et 2019.

Quelques exemples types d'actions d'amélioration de l'efficacité énergétique mises en place :

- Déploiement d'un programme d'actions de performance énergétique en France (qui représente 50% de l'empreinte foncière) ;

- Amélioration de la performance énergétique des data centers et data rooms ;
- Réduction du PUE (Power Usage Effectiveness : rapport entre la consommation énergétique totale d'un data center et celle de son équipement informatique. Cet indicateur permet de mesurer le rendement énergétique d'un data center) (3) des sites les plus impactants de 2 à 1,6 depuis 2011 ;
- Campagnes de sensibilisation des collaborateurs, etc.

En 2018 et 2019, une étude approfondie a été menée afin de mettre en place des plans d'actions spécifiques de réduction de la consommation énergétique par pays. Ainsi 7 pays, couvrant près de 90% des émissions opérationnelles directes, ont créé des groupes de travail, réunissant les directions des opérations, de l'immobilier, ressources humaines et HSE, afin de co-construire la feuille de route à mettre en place, dès 2020.

2/ Prise en compte de l'impact carbone pour l'ensemble de la chaîne de valeur (achats de biens et services, et phase d'utilisation des produits)

Les émissions indirectes du Groupe ont été évaluées dès 2017 et finalisées en 2019. Elles prennent en compte les émissions liées aux achats de biens et services, ainsi que les émissions liées aux produits et services vendus (scope 3). En 2019, le Groupe s'est engagé à réduire ces émissions de 7% d'ici à 2023 et de 15% d'ici à 2030 en valeur absolue et en référence avec l'année 2018.

Les émissions liées aux achats de biens et services ont été évaluées à 2 384 ktCO₂e pour 2018 et 2 289 ktCO₂e en 2019 soit une baisse de 4% (en excluant les achats de l'entité nouvellement intégrée DIS, celle-ci seront intégrées à l'analyse en 2020). La méthode utilisée est celle de facteurs d'émissions financiers associés à chacune des catégories d'achats du Groupe.

Un plan d'action a été élaboré afin de réduire, à terme, les émissions liées à la chaîne d'approvisionnement en engageant notamment un dialogue avec ses fournisseurs, l'objectif étant de :

- Récolter progressivement les données réelles des émissions de gaz à effet de serre liées à la production des biens et services achetés ;
- Identifier et engager des actions visant à réduire l'empreinte carbone de ces achats ;
- Favoriser le recours à des fournisseurs dont l'empreinte carbone est faible, notamment au travers d'une politique d'achats responsables.

Depuis 2017, Thales évalue également les émissions liées à la phase d'utilisation des produits, services et solutions vendues. Cette méthodologie est régulièrement affinée et complétée en mettant à jour, par exemple, le nombre de scénarii standards d'utilisation des équipements, ainsi que le nombre de modèles de plates-formes différenciant les équipements embarqués de façon permanente et ceux qui sont transportés ponctuellement.

L'exploitation des analyses de cycle de vie et d'impacts environnementaux de nos produits, menée pendant les années précédentes sur les produits, a montré pour la majorité d'entre eux, au-delà de la nécessaire substitution des substances dangereuses, que c'est la phase d'utilisation qui génère les impacts les plus importants, notamment en matière d'émission de CO₂. Les analyses montrent également que les actions de réduction de ces émissions entraînent de manière générale une réduction des autres impacts environnementaux identifiant ainsi les réels leviers d'action.

Par exemple :

- Dans le domaine de la réduction de la masse des calculateurs de contrôles de vol, l'architecture des contrôles de vol de l'A320 a été revue par rapport à la version précédente, permettant de passer de l'utilisation de neuf calculateurs à seulement six, tout en améliorant la sécurité et la fiabilité. Cela permet une réduction de masse de 24 kg (soit plus de 30 %,) et de consommation associée de 7 %.

Les estimations des émissions de CO₂ liées à la phase d'utilisation des produits mis sur le marché en 2019 s'élèvent à 14,5 millions de tCO₂eq avec une incertitude de l'ordre de 15 %, cela représente le plus gros poste d'émissions de GES du Groupe.

Thales a mis en place une démarche de développement de produits et systèmes éco-responsables qui répondent à différents besoins de :

- Respect et anticipation des réglementations environnementales, permettant de gérer les obsolescences et de contrôler le risque industriel associé ;
- Création de valeur pour les clients et de différenciateurs sur le marché grâce à l'innovation ;
- Réduction des impacts environnementaux et respect des engagements du Groupe.

- b. Avez-vous un **plan crédible, doté de moyens, à échéance 2050** pour diminuer votre impact climatique, ce qui signifie **baisser les émissions de votre chaîne de valeur de 4%^a par an en valeur absolue** (et non par produit vendu) ? A quelle échéance et comment prévoyez-vous d'atteindre la neutralité carbone ? Distinguez-vous vos impacts directs de vos impacts retranchés des mécanismes de compensation ?

Dès 2015, à l'occasion de la COP21, Thales a confirmé sa participation à la lutte contre le changement climatique, lors de la « Business Proposals for COP21 » mais également lors du « French Business Climate Pledge » en 2017 et 2019.

Ainsi, en novembre 2019, Thales a mis en place une **stratégie pour un futur bas-carbone** qui engage l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise qui ont la responsabilité de la décliner et de la déployer au sein de l'organisation, au quotidien.

Cette stratégie pour un futur bas-carbone de Thales repose sur trois piliers :

1. Réduire nos émissions directes et celles de nos produits

Thales a pour objectif, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de manière ambitieuse avec des objectifs exprimés en valeur absolue alignés avec la trajectoire 2°C (préconisée par l'accord de Paris) et en impliquant l'ensemble de sa chaîne de valeur :

- Réduction de 40% des émissions directes opérationnelles en 2030 (opérations internes, mobilité des personnels) avec un point intermédiaire de 20% en 2023,
- Réduction de 15% des émissions indirectes en 2030 (achats, utilisation des équipements Thales par les clients) avec un point intermédiaire de 7% en 2023.

2. Proposer à nos clients des fonctions et des services innovants et éco-responsables permettant de réduire leurs propres émissions de gaz à effet de serre

- En développant des solutions de gestion intelligente du trafic (ferroviaire, routier, maritime et aérien), entraînant une diminution des émissions.
- En optimisant l'efficacité énergétique du monde numérique par le développement de solutions « sobres en énergie par conception » pour la science des données numériques, les algorithmes et l'intelligence artificielle.

3. Contribuer à la meilleure compréhension des phénomènes climatiques grâce notamment au développement de systèmes spatiaux dédiés.

L'avancement par rapport à ces objectifs a pour référence l'année 2018 ; il fait l'objet d'un suivi annuel de l'empreinte carbone du Groupe. A ce stade, Thales n'a pas intégré de retranchement via des mécanismes de compensation.

- c. Avez-vous une analyse détaillée de l'impact de vos activités sur la **biodiversité** ? Si oui selon quelle méthode ou avec quels indicateurs ? Cette analyse est-elle **exploitée dans les processus opérationnels** de l'entreprise ? Pour réduire votre impact, privilégiez-vous d'abord **l'évitement** puis la **réduction** avant la **compensation** ?

Le Groupe incite ses sites et ses salariés à promouvoir les actions en faveur de la protection de la nature bien que le Groupe n'ait qu'un impact limité sur la biodiversité. Ainsi des inventaires sont réalisés, bénévolement ou en partenariat avec les autorités ou organismes locaux de protection de la biodiversité, et des mesures de gestion ad hoc sont mises en œuvre. La préservation des espèces, de leur habitat et des éco- systèmes, l'utilisation privilégiée des espaces dédiés à la flore et la protection du patrimoine historique et naturel, sont intégrées et participent de notre protection de l'environnement. Des indicateurs définis sont utilisés pour analyser les risques pour tout projet et intégrer les contraintes pour de futurs développements.

Thales procède à une étude des impacts et applique partout où cela est réalisable, le principe de « ERC » (Eviter, Réduire et, si besoin, Compenser). Le principe de la compensation n'est pas le principe prioritairement envisagé par le Groupe ; il est considéré en tout dernier recours. Il se décline alors avec une logique d'équivalence écologique locale et une mise en œuvre des bénéfiques sur le terrain en ayant intégré les enjeux des services rendus en matière de biodiversité. En France, ce principe ERP a été appliqué pour la création de notre site à Bordeaux.

Quelques autres exemples d'actions du Groupe pour préserver la biodiversité :

- Australie : mise en place d'un plan de gestion de l'habitat qui permette de rétablir la biodiversité naturelle et de restaurer les caractéristiques d'origine de la région (clôture de plusieurs zones d'habitat naturel pour contrôler l'accès des troupeaux).
- Aménagements extérieurs de nombreux sites pour favoriser l'habitat naturel et mettre en valeur la faune (nichoirs, ruches, mangeoires, recensement des espèces par un spécialiste, etc.) ou replanter des essences compatibles avec le milieu, garantissant ainsi l'équilibre des habitats en matière de biodiversité et offrant un abri relativement protégé à une grande variété de plantes, de champignons et d'animaux.

- Sur les sites disposant de surfaces importantes de prairies ou de forêts, des précautions particulières sont prises pour la faune et la flore en privilégiant des techniques douces et naturelles de fauchage, de pâturage ou de suppression de produits phytosanitaires.
- Des actions de sensibilisation des collaborateurs au travers d'expositions photographiques sur la forêt, l'agroforesterie et les espèces, sont réalisées sur certains sites.

d. Avez-vous une analyse intégrée sur l'ensemble de votre chaîne de valeur des pollutions globales liées à vos activités ? Si oui, sur lesquelles ?

Depuis plusieurs années, des critères « Santé, Sécurité et Environnement » sont intégrés dans le processus d'évaluation et d'audit des fournisseurs. Cette évaluation permet de structurer dans la durée des plans d'actions dynamiques visant à maîtriser et réduire les impacts environnementaux, en s'appuyant sur des référentiels reconnus (systèmes de management de l'environnement ISO 14001, de la sécurité au travail ISO 45001 ou de l'efficacité énergétique ISO 50001).

Par ailleurs, Thales a une démarche de gestion des ressources pour préserver l'eau, réduire la consommation de matières premières, réduire la production de déchets et améliorer leur recyclage, améliorer son efficacité énergétique et limiter son empreinte carbone. Le Groupe rend compte annuellement de l'amélioration de son empreinte environnementale (chapitre 5 de son Document d'enregistrement universel).

Quelques exemples :

- La recherche de nouvelles technologies ainsi que la conception de nouveaux équipements intègrent la limitation du recours aux matériaux pour limiter la taille, la masse et faciliter le démantèlement, mais également la substitution des substances les plus toxiques pour la santé et pour l'environnement. Ces exigences sont relayées auprès des fournisseurs d'équipements et de composants que Thales assemble sur ses sites, avec une exigence de traçabilité. Les procédés de fabrication font également l'objet de mesures d'optimisation pour limiter les pertes de matières, les rebuts, les quantités de déchets et l'optimisation énergétique. A titre d'illustration, le procédé de fabrication additive (appelé également impression 3D) est utilisé par Thales pour produire des pièces dans le domaine spatial depuis 2017. Économe en matière première, cette nouvelle technologie facilite la réparabilité des pièces et permet une approche optimisée des offres de services.

- La gestion responsable des déchets du Groupe vise à la fois la réduction de la quantité de déchets ainsi que la limitation de la mise en décharge et l'optimisation du recyclage. Ces actions ont permis de baisser le ratio de la production totale de déchets par personne de 5% entre 2018 et 2019 (hors déchets exceptionnels). Par ailleurs le taux de mise en décharge a diminué entre 2012 et 2019, passant de 25 % à 14 % (tous les déchets incluant les déchets exceptionnels - hors sites ex-Gemalto).

- Thales a également réduit le recours aux matériaux tels que le bois, le carton et le plastique en limitant et réutilisant les emballages soit pour les approvisionnements sur les sites Thales soit pour le transfert d'équipements d'un site à l'autre.

- e. Adoptez-vous une démarche de **sobriété^b** réfléchie à travers le développement de nouvelles offres et à travers votre **stratégie marketing** (ex : lutte contre la surconsommation) ? Quels exemples pouvez-vous nous donner ?

Thales est engagé dans une démarche de développement de produits et systèmes qui répondent aux besoins de :

- Respect et d'anticipation des réglementations environnementales, permettant de gérer les obsolescences et de contrôler le risque industriel associé ;
- Création de valeur pour les clients et de différenciateurs sur le marché grâce à l'innovation ;
- Réduction des impacts environnementaux et respect des engagements du Groupe.

Pour cela, trois moyens d'action sont déployés :

- La prise en compte de l'environnement durant tout le cycle de vie du produit ;
- Le développement de fonctionnalités permettant d'améliorer la performance environnementale des clients ;
- Le développement de produits renforçant le contrôle et la compréhension des problématiques environnementales.

Cette démarche est associée aux processus clés du Groupe, parmi lesquels la politique produit, l'Ingénierie, l'Industrie et les Achats.

Les concepteurs et les architectes produits bénéficient de méthodes et outils leur permettant d'opérer des choix écoresponsables.

Exemples :

- Les solutions fournies par Thales aux opérateurs de transport aérien et terrestre permettent d'optimiser l'efficacité opérationnelle pour le client tout en limitant l'impact environnemental. Du pilotage à la gestion du trafic aérien, Thales développe depuis plus de 30 ans des fonctionnalités qui permettent d'améliorer les performances, tout en diminuant l'impact pendant toutes les phases de vol (systèmes de gestion du trafic aérien et optimisation des trajectoires de vol en tenant compte de la météorologie, diminuant ainsi bruits et émissions).

- Dans un domaine complémentaire, le développement des simulateurs, au-delà d'une démarche d'écoconception propre, permet de réduire le nombre d'heures de vol nécessaires à la formation et à l'entraînement des pilotes.

- Thales fournit aux opérateurs de transport des systèmes permettant de simplifier l'accès grâce à des transports publics interconnectés, de fluidifier le trafic, de réduire la consommation et d'accroître la capacité du réseau en diminuant les temps de trajet. Dans un contexte d'urbanisation croissante, créer les conditions d'une mobilité durable à l'intérieur des villes comme entre les villes est un des leviers les plus efficaces pour lutter contre les émissions de CO₂.

- Thales déploie une stratégie numérique et de développement de l'intelligence artificielle sobre en énergie. La consommation énergétique est en effet un des grands défis du numérique. Dans le cas de l'IA « grand public », les données sont stockées et traitées dans des clouds, généralement dans

de gigantesques centres installés de préférence dans des zones climatiques froides du fait de l'énorme quantité d'énergie qu'ils nécessitent. Là encore, les équipes du Groupe explorent de nouvelles pistes. Celles de l'unité mixte de physique CNRS/Thales qui fut longtemps dirigée par le prix Nobel Albert Fert, travaillent ainsi à réduire la consommation énergétique de l'IA afin de la rendre exploitable dans des environnements aussi contraints qu'un cockpit d'avion de chasse. »

- Impliqué depuis 1974 dans la mise en œuvre de satellites et d'instruments optiques et radar de très haute performance pour l'environnement et le changement climatique, Thales est un acteur majeur dans l'observation de la Terre, la compréhension du changement climatique et la surveillance de l'environnement.

Relever ce défi est crucial pour l'avenir, et pas uniquement pour l'univers numérique. L'internet consomme aujourd'hui déjà davantage d'énergie que le trafic aérien.

- f. Suivez-vous la consommation mondiale et les stocks disponibles des matériaux dont vous dépendez (cuivre, or, argent, gaz, tungstène, étain...) ? Calculez-vous votre empreinte en matériaux et en eau ?

La limitation du recours aux matériaux pour limiter la taille, la masse et faciliter le démantèlement, mais également la substitution des substances les plus toxiques pour la santé et pour l'environnement, font partie de la conception et la recherche de nouvelles technologies dans le Groupe. Les procédés de fabrication font également l'objet de mesures d'optimisation pour limiter les pertes de matières, les rebuts et les quantités de déchets. Ces exigences sont relayées auprès des fournisseurs d'équipements et de composants que Thales assemble sur ses sites.

Par ailleurs, Thales exerce un devoir de "due diligence" relatif aux minerais de conflit (*conflict minerals*) pour maîtriser ses risques, répondre aux attentes de ses clients et être conforme à ses engagements. Thales relaie ces demandes auprès de sa chaîne d'approvisionnement, afin que la provenance des métaux visés par ces réglementations (étain, tantale, tungstène et or) soit, autant que possible, vérifiée et maîtrisée grâce à une politique relative aux minerais de conflit et/ou d'une organisation appropriée pour répondre aux interrogations sur le sujet.

Enfin, l'eau est une ressource fondamentale à préserver. C'est pour cela que, depuis 2000, Thales a engagé un vaste programme en faveur de la réduction de ses consommations comprenant, outre la chasse aux fuites, la mise en place de gestion centralisée pour le pilotage des réseaux, le remplacement d'équipements fortement consommateurs, l'optimisation des processus industriels et le recyclage de l'eau pour sa réutilisation dans les procédés industriels.

3. Quelle intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie financière ?

- a. Avez-vous élaboré une **analyse des risques** induits sur votre activité par les changements climatiques et l'effondrement de la biodiversité (typiquement risques physiques, réglementaires, technologiques, de marché, de réputation...) ? Cette analyse de risque est-elle publiée et si oui où ? Avez-vous élaboré un **plan d'adaptation** de vos activités au vu de ces risques ? Ce plan intègre-t-il toute la chaîne de votre activité ?

La dimension « risque climat » a été intégrée à la politique de management des risques du Groupe ; ainsi une analyse a été réalisée par la Direction de l'Audit et des Risques et le Comité exécutif en 2017. Cette analyse fait l'objet de revues régulières.

En 2018, conformément à la réglementation relative à la Déclaration de Performance Extra-financière, le Groupe a examiné ses principaux risques extra-financiers, en a identifié six, parmi lesquels deux, sont des risques environnementaux.

Risques d'impacts environnementaux liés aux activités du Groupe

- Les émissions générées par les activités du Groupe sont susceptibles d'affecter l'environnement, et l'utilisation de produits du Groupe par les clients de contribuer à la production de gaz à effet de serre.
- Le Groupe est toutefois exposé de manière limitée à ces risques dans la mesure où il met en œuvre principalement des activités d'ingénierie et de développement logiciel.
- Néanmoins, si certaines de ses activités industrielles ne respectaient pas les lois et réglementations applicables en matière de protection environnementale, le Groupe serait exposé à des sanctions, à une dégradation de son image, à une baisse de son attractivité, voire à un refus par certains clients de s'engager avec Thales.
- Enfin, les risques induits par le changement climatique (catastrophe naturelle, rupture de la chaîne d'approvisionnement, instabilité des marchés, etc.) pourraient avoir des effets négatifs sur la performance du Groupe et son modèle d'affaires.

Analyse et suivi des risques environnementaux

La démarche d'adaptation au changement climatique engagée par Thales vise à réduire sa vulnérabilité contre les effets du changement climatique tels que les aléas climatiques, sismiques ou la raréfaction des ressources. Thales a évalué l'exposition aux catastrophes naturelles de ses sites avec le support des ingénieurs en prévention de ses assureurs. Cette analyse consiste non seulement à identifier les risques potentiels d'inondation, de tempête, de tremblement de terre, mais également les conséquences de ces événements : environnementales, dommages aux biens, impacts sur l'activité, etc.

Une cartographie des risques liés à l'eau est en place et couvre environ 160 sites à travers le monde. L'analyse des risques existants et futurs a inclus la dimension sociale (accès à l'eau et l'assainissement, disponibilité de l'eau par habitant), économique (conflit d'usage) et environnementale (consommation d'eau par rapport au niveau de stress hydrique du bassin). Thales est en réflexion pour étendre cette analyse à la cartographie de ses fournisseurs critiques et être en mesure d'évaluer son exposition au risque de catastrophes naturelles pour sa chaîne d'approvisionnement.

- b. Les enjeux du climat et de la biodiversité ont-ils déjà influencé la **revue stratégique de vos actifs** ?

Oui, ces thématiques sont intégrées aux réflexions en matière de Business Intelligence et de Strategic Business Plan qui font partie du processus de revue stratégique du Groupe.

- c. Etes-vous prêt à engager les **transformations nécessaires** de votre entreprise pour être en phase avec les enjeux climat et biodiversité portés par le GIEC et l'IPBES, même si cela doit amener **la baisse des rendements économiques** ?

Le Groupe Thales a mis en place une stratégie environnementale pour un futur bas-carbone, alignée avec l'accord de Paris dont les objectifs ont été fixés en référence aux *Science Based Targets*.

- d. Avez-vous réalisé une **analyse de l'évolution des marchés** dans un monde qui s'inscrit dans la trajectoire des Accords de Paris (c'est à dire dans lequel les **émissions baissent de 4% par an**) ?

Thales a participé à l'étude menée conjointement par l'Afep (Association Française des Entreprises Privées) et le *Shift Project* pour analyser des scénarii énergétiques et climatiques, et formuler des recommandations aux entreprises. Cette étude réunissant 15 membres de l'association avait pour objectif de déterminer un état des lieux factuel, reposant sur des constats communs pour gagner en compréhension sur ce sujet qui va fortement structurer les reportings "climat" des entreprises et du Groupe, dans les années à venir.

- e. Prenez-vous en compte un **prix interne du carbone** dans le calcul de rentabilité économique de vos projets ? A quel prix en €/tCO₂e ?

Thales étudie, conformément à ses engagements pris dans le *French Business Climate Pledge*, les différentes initiatives existantes de prix carbone et/ou compensation. La mise en œuvre de ces engagements est planifiée pour 2020.

- f. Quelle est la **part du budget et de vos investissements**, consacrée à l'approche des problèmes environnementaux et la mise en place de solution, en comparaison avec d'autres postes de dépenses (ex: la communication, le digital) ?

Les investissements consacrés à l'approche des problèmes environnementaux (substitution des matières dangereuses, investissements environnementaux, etc.) sont pleinement intégrés à la gestion opérationnelle du Groupe et aux différents postes budgétaires associés ; ils ne sont pas consolidés à l'échelle Groupe.

Une partie significative du budget alloué à la recherche et au développement dans le Groupe (plus d'1 milliards d'euros investis en R&D autofinancée) est dédié à la recherche amont pour développer

des nouvelles technologies, systèmes et concept de produits, outils d'ingénierie et méthodes pour analyser les informations, qui sont autant de leviers pour promouvoir « l'innovation verte ».

- g. Etant donné que les contraintes de rentabilité à court terme et la mise en place d'une stratégie de transition écologique ambitieuse tirent dans deux directions opposées, de quels mécanismes de régulation interne disposez-vous pour garantir cette transition ?

L'amélioration continue de l'efficacité énergétique et de l'empreinte environnementale du Groupe est un enjeu majeur de la stratégie qui donne lieu à des engagements financiers réguliers et répétés, afin d'assurer l'avancement de cette transition. Un comité de pilotage spécifique dédié, réunissant des représentants du Comité Exécutif, est mis en place afin d'assurer la coordination de la stratégie bas carbone.

4. Quelle prise en compte des enjeux écologiques dans le travail des salariés ?

- a. Avez-vous mis en place une **formation** sur les sujets **climat, ressources et biodiversité** pour le **comité exécutif** ? le **conseil d'administration** ? les managers ? l'ensemble des employés ? Avez-vous une communication à destination des actionnaires sur ces sujets ? Si oui, avec quel volume horaire ?

La politique environnementale du Groupe est validée et suivie par le Comité Exécutif. Les indicateurs de mesure de performance sont suivis régulièrement.

Cette politique est également suivie par le comité RSE du conseil, piloté par le Président-Directeur Général.

La vision quinquennale 2023 santé, sécurité et environnement (SSE) a été construite avec les équipes et le Comité Exécutif, début 2019. Cela est également le cas de la politique pour un futur bas-carbone qui a été adoptée en novembre 2019.

Des campagnes de sensibilisation aux enjeux environnementaux ont été menées auprès de l'ensemble des collaborateurs.

De plus, dans le cadre du développement de nouveaux produits, les équipes Ingénierie sont également sensibilisées à la prise en compte de ces enjeux pour une meilleure écoconception.

Des sessions de sensibilisation à la culture santé, sécurité et environnement et des entretiens d'évaluation de la maturité des comités de directions des unités opérationnelles, sont réalisés. Une sensibilisation spécifique aux enjeux climat a été réalisée auprès des tops managers en charge de la déclinaison stratégique du Groupe début 2019, et une formation dédiée est déclinée au sein des équipes managériales.

- b. Dans quelle proportion intégrez-vous les enjeux environnementaux dans la détermination de la **rémunération (pas nécessairement variable) des cadres, et en particulier du directeur général** ? Le cas échéant, comment est-elle indexée sur des objectifs quantitatifs ?

Depuis 2020, le Président-Directeur Général a déployé une politique de rémunération variable qui intègre davantage de critères RSE, parmi lesquels des critères environnementaux, pour un ensemble élargi de managers. Ces critères sont également intégrés dans sa propre rémunération.

- c. A quel **échelon hiérarchique** se trouve la personne responsable des enjeux environnementaux globaux ? Quelle influence a-t-elle sur le fonctionnement de l'entreprise ? A quels processus de décision est-elle formellement intégrée ? Y a-t-il une personne chargée de la stratégie environnement au **comité exécutif**, et si oui quel est son poste ? Lors de combien de comités exécutifs les sujets climat ou biodiversité ont-ils été à l'ordre du jour ? Sur combien ?

Ayant pour ambition d'améliorer constamment ses performances environnementales et de prévenir les risques, le Groupe a mis en place une organisation ad hoc. Il existe trois comités principaux qui traitent des enjeux environnementaux et climatiques :

- Au niveau du Comité exécutif, le comité RSE évalue annuellement la stratégie, en incluant les enjeux environnement et climat,
 - Au niveau Groupe, les comités HSE (santé, sécurité et environnement) et Climat sont sponsorisés par le Directeur Général des Opérations, membre du Comité Exécutif,
 - Au niveau opérationnel le Comité de Surveillance HSE, dirigé par la Directrice HSE du Groupe, est chargé de définir la stratégie, la politique, les processus, méthodes et standards associés et de superviser et contrôler leur mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe - animant à l'échelon mondial :
 - Un réseau de responsables "environnement sites/opérations" de pays et entités, (bâtiments, infrastructures, énergie, procédés industriels, substances, déchets, chantiers externes etc.), renforcé par un réseau de responsables de gestion immobilière ;
 - Un réseau dédié de responsables "environnement produits et services" au niveau des Activités Mondiales Groupe (*Group Business Units*) et lignes produits (*Business Lines*) en charge d'intégrer les aspects environnementaux en amont, et pendant les phases d'offre et de développement de produits, enrichi par des correspondants dans les fonctions transverses (Ingénierie, Industrie, Achats, Services, Offres et Projets, etc.). Il est également chargé de mettre en œuvre les processus d'anticipation et de recherche de solutions alternatives qualifiées pour les substances dangereuses déconseillées ou proscrites.
- d. Encouragez-vous vos **collaborateurs**, à tout échelon hiérarchique, à **influencer l'activité de l'entreprise** et ses grandes orientations, au vu de l'urgence écologique ? (groupes de travail, possibilité de mener des projets de sobriété, imaginer les métiers de demain,...) Quels **moyens et marge de manoeuvre** donnez-vous à vos collaborateurs pour influencer l'évolution de l'entreprise ?

Thales encourage l'esprit d'initiative et d'innovation. Par exemple, chaque année un concours interne invite les collaborateurs à soumettre leurs projets les plus novateurs, dans les domaines de l'innovation (InnovAwards), de la transformation digitale (Digital Awards) et la contribution sociétale (Solidarity Awards), fournissant à ces projets la visibilité et la reconnaissance qu'ils méritent. Pour l'ensemble de ces prix, la prise en compte des enjeux environnementaux est primordiale.

En parallèle, tout au long de l'année des campagnes de communication viennent encourager la dynamique environnementale. Par exemple, en 2018, la campagne « Thales Agit & Moi » a porté sur cinq thématiques mettant en miroir les actions du Groupe Thales ainsi que des solutions d'actions pour chaque collaborateur :

- Transport : Comment mieux se déplacer
- Energie : Comment agir pour réduire la consommation d'énergie
- Achats : quels éco gestes dans ma démarche d'achat ?
- Usage des produits : comment rendre ma consommation plus responsable ?
- Ressources : Comment limiter la raréfaction des ressources ?

De nouvelles campagnes de communication sur ces thématiques sont prévues au cours de l'année 2020 afin d'engager l'ensemble des collaborateurs, les incitant à soutenir par des actions individuelles les projets dimensionnant de l'entreprise.

5. Quelles relations avec le reste de la société ?

- a. Avez-vous une évaluation environnementale de vos **fournisseurs et sous-traitants** ? Les choisissez-vous selon des critères environnementaux et sociaux ? Ces critères se basent-ils sur des indicateurs quantitatifs qui assurent que la partie prenante s'inscrit dans une transition écologique ambitieuse (dans le cadre des Accords de Paris par exemple) ? Si oui, lesquels ? Quelle est votre marge de progrès à ce niveau ? Quelles améliorations comptez-vous mettre en œuvre ?

Lors des phases d'appel d'offres, le thème de l'environnement fait partie des exigences achats et entre dans les critères pondérés de sélection des fournisseurs. Ces actions visent à développer une chaîne d'approvisionnement plus responsable. S'agissant des procédures d'évaluation des sous-traitants et des fournisseurs, le plan de gestion s'appuie sur :

- Une Charte « Intégrité et Responsabilité d'Entreprise Partenaires et Fournisseurs » dont les exigences environnementales ont été renforcées en 2019 et qui a été signée par 17 000 fournisseurs et partenaires,
- Un questionnaire d'évaluation du risque fournisseur complet, développé en lien avec *l'International Aerospace Environmental Group* (IAEG) et le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS). Son déploiement permet d'évaluer les politiques et actions mises en œuvre par les sous-traitants et fournisseurs du Groupe dans les domaines de la santé / sécurité, de l'environnement et des droits de l'homme/intégrité.
- Des audits de sites fournisseurs réalisés par la Direction Achats de Thales sur les aspects Qualité et Techniques ; ces derniers intègrent des sujets HSE, notamment la capacité du fournisseur à préserver l'environnement, à assurer la sécurité des installations et des personnes, et la gestion responsable des produits.

- Le Groupe se réserve le droit alors, selon les résultats de ces évaluations, soit de continuer la relation commerciale sans mesure complémentaire, soit d'accompagner le sous-traitant ou le fournisseur dans la mise en place d'un plan d'atténuation des risques, soit de ne pas avoir de relation commerciale ou de mettre fin à la relation commerciale existante.

- b. Consacrez-vous des moyens pour **influencer les réglementations** qui ont ou auraient des effets positifs ou négatifs sur l'environnement ? Quels sont les sujets majeurs sur lesquels vous essayez d'avoir une influence ? Quels sont les **groupes d'influence** que vous financez ?

Thales encourage ses partenaires à adopter une attitude responsable sur le changement climatique.

Pour illustrer son implication, Thales participe au groupe de travail "Carbone" du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) et à celui « Gaz à Effet de Serre » de l'IAEG (*International Aerospace Environmental Group*) afin de définir les standards internationaux de comptabilisation des émissions avec le support d'experts reconnus (Carbone 4). Les travaux de l'IAEG ont permis une mise à jour du guide méthodologique de référence pour le reporting des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont également permis d'engager une étude pour créer un référentiel sectoriel de calcul des émissions de CO₂ liées aux achats de biens et services et aux biens d'équipements.

Thales a participé à l'étude conjointe de l'AFEP (Association Française des Entreprises Privées) et du *Shift Project* d'analyse de scénarii énergétiques et climatiques qui est accompagnée de recommandations aux entreprises.